



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2018 à 19H30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur GERMAIN ayant donné pouvoir à Mr PAGES
- Monsieur HARDY ayant donné pouvoir à Mr HUET

Madame GOUBERT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès verbal.

Monsieur le Maire propose de rajouter un point supplémentaire :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 Avril 2018
- Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 Avril 2018

Le compte-rendu de la séance du 12 Avril 2018 est adopté à l'unanimité.

2) - Décision Modificative

Madame la Perceptrice nous ayant demandé d'équilibrer certains chapitres, un rééquilibrage des dépenses et recettes a été réalisé.

Monsieur le Maire explique et détaille en séance les modifications apportées.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement section investissement	145 987.79 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.	145 987.79 €	
R 002 : Excédent antérieur reporté fonct	145 987.79 €	
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonc	145 987.79 €	
R 021 : Virement de la section de fonct	145 987.79 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	145 987.79 €	
R 1068 : Excédents de fonctionnement		145 987.79 €
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves		145 987.79 €



Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2017

Après avoir entendu le Compte Administratif 2017,

Considérant,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017,

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SF C/1068	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-92 500,60 €		-53 487,19 €	- € - €	- €	-145 987,79 €
FONCT	239 534,85 €	- €	11 861,58 €			251 396,43 €

Considérant que le seul résultat de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et soit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	251 396,43 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	145 987,79 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	105 408,64 €
Total affecté au c/ 1068 :	145 987,79 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.



3) Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire rappelle l'historique des travaux conduisant au vote de ce jour.

Suite à l'enquête publique, et de la réception du rapport du Commissaire Enquêteur, la commission urbanisme, élargie à tous les Conseillers Municipaux, s'est réunie le 23 mai.

La commission a pris acte de l'avis favorable du commissaire enquêteur assorti de quatre réserves.

Celles-ci ont été étudiées et des modifications, évoquées en séance, sont proposées.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se déterminer sur les propositions de la commission.

Les deux premières réserves concernent les thématiques déplacements (engins agricoles, véhicules légers) et de stationnement ainsi que les déplacements des piétons et des vélos.

Pour solutionner cette problématique, la mise en place d'un plan de circulation et de stationnement, présentés en séance seront mis en œuvre le 1^{er} octobre 2018.

Une réserve concerne l'absence d'indication sur les plans, des lignes RTE (Réseau de Transport d'Electricité).

Les plans définitifs prendront en compte ces modifications.

Une réserve concerne l'OAP n°1 (Orientations d'Aménagement et de Programmation) du centre bourg. Les différentes zones ont été légèrement modifiées (présentées en séance) afin de prendre en compte en grande partie, les orientations des services ainsi que les remarques du public.

Après avoir exposé tous ces points, ces derniers sont proposés au vote.

A l'unanimité, les modifications sont acceptées.

La mise en place du plan de circulation et de stationnement sera complétée par un plan de végétalisation qui sera présenté lors du Conseil Municipal de la rentrée.

4) Nouveaux horaires de la Mairie

A partir du Lundi 10 septembre, les horaires d'ouverture de la Mairie seront les suivants :

Du Lundi au Samedi de 9h30 à 11h30

Le Jeudi de 18h30 à 19h30

Fermeture le Mercredi



Cette information sera relayée par courrier auprès de la population ainsi que sur le site web de la Commune.

5) Questions diverses

5.1 - Demande de subvention :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

↳ *De retenir la demande de subvention émanant :*

- L'Amicale Prunaysienne pour un montant de 1 000 €,

5.2 - Scolaire

Madame GOUBERT informe le Conseil Municipal qu'elle a participé à la Commission Scolaire qui a eu lieu le 15 mai. Celle-ci nous informe que les élèves du CP et CE1 continueront à aller à piscine à la rentrée prochaine bien que certains élèves de CE1 soient à Boigneville.

5.2 - Agenda

- Sortie des aînés le 10 juin, accueil à partir de 9h à la salle polyvalente,
- Le feu d'artifice aura lieu le 14 juillet à Boigneville. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h02.

Le Maire,
Patrick PAGES

